



ÉCHOS DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT

Séance du 14 avril 2010

Règlements de la MRC

Les maires ont approuvé le projet de règlement 241-2010 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé pour y inclure une dérogation à la zone inondable de la rivière aux outardes est, pour la reconstruction d'un pont, et relatif à l'établissement de bâtiments accessoires dans la zone inondable. Une soirée de consultation publique aura lieu le 19 mai 2010, à 20 h, à la salle du Conseil de la MRC, afin d'expliquer le projet et les conséquences de cette adoption, et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

PGMR

Suite à l'intention de la MRC de modifier son *Plan de gestion des matières résiduelles* afin d'interdire l'importation des boues municipales provenant des divers traitements des eaux usées, des boues des usines de désencrage et des boues et résidus provenant des abattoirs, le Conseil des maires a accepté la recommandation de la Commission de consultation publique d'exclure les boues « certifiées BNQ » à l'interdiction d'importation.

Demande d'appui

Les maires ont résolu d'accorder leur appui aux organismes suivants :

- à la MRC de Matawinie à l'effet d'informer les autorités concernées que le projet de la loi sur l'éthique dans le milieu municipal devra prendre en compte l'équité d'application entre le milieu des villes, le milieu rural et le milieu gouvernemental.;
- à la Fédération Québécoise des Municipalités et la MRC de Bellechasse à l'effet de demander au gouvernement de s'en tenir aux mécanismes déjà prévus dans la loi en matière d'accès aux documents des organismes publics et de protection des renseignements personnels .

Dossiers divers

- Suite à un appel d'offres de service afin de caractériser les milieux humides des municipalités de Saint-Anicet et Sainte-Barbe, il a été résolu d'attribuer le contrat à la firme *AECOM* qui était le plus bas soumissionnaire conforme.
- Le Conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-Laurent autorise la mise en place du « comptoir de service » de la Sûreté du Québec, dans la municipalité de Saint-Chrysostome, sur recommandation du comité de sécurité publique qui a analysé la demande de la municipalité.
- Suite à l'invitation de la MRC Pierre-de-Saurel, la MRC du Haut-Saint-Laurent accepte d'adhérer à la *Coalition de MRC dans le dossier des gaz de schiste*.
- M. Alexandre Venne, directeur général des « Amis de la Réserve nationale de faune du lac Saint-François, fait part de la situation financière de cet organisme et de son besoin d'aide financière pour un projet de rénovation de la bâtisse d'accueil et de la réfection des trottoirs de bois.

Prochaine séance

La prochaine séance ordinaire du Conseil des maires est fixée au mercredi 12 mai 2010, à 19 h 30. Cette séance aura lieu au 4^{ième} étage du 10, rue King, à Huntingdon, soit à la MRC du Haut-Saint-Laurent.